

Pour la réussite de l'agriculture urbaine

Présentation par Pierre Domingue
à la Société d'horticulture et d'écologie de Charlesbourg
Mars 2018

Il s'agit d'un partage, d'une vision de la culture maraîchère biologique dans un contexte de renouveau humain, écologique, social et urbain. Une vision de l'agriculture urbaine à la portée des villes. Une agriculture urbaine prise en main par les citoyens et les citoyennes.

Bref historique de notre agriculture et statistiques récentes sur le bio.

- Agriculture de subsistance avant les années 60
- Agriculture industrielle, urbanisation, du Gatt à l'OMC
- Mouvement de l'agriculture biologique, fin des années 80
- Agriculture soutenue par la communauté (ASC), 2006
- Impérialisme alimentaire. Walmart, Amazon, Costco...
- Mouvement d'agriculture urbaine...

Un projet d'agriculture urbaine d'étroite proximité. La culture légumière sur petites surfaces incorporée dans le tissu urbain. Un jardin de 100 mètres par 100 mètres s'adressant au voisinage immédiat.

L'unité jardin :

- 40-50 variétés de légumes frais du jour et les biannuels de garde du frigo...
- Côté cuisine : salades et crudités, collations, prêt à cuisiner...
- Dimension de 1 ou 2 hectares.
- Création de 3-4 postes de jardiniers, jardinières et éventuellement de cuisiniers, cuisinières.
- Culture en bio intensif (densité des semis et usage répété des mêmes parcelles)
- Culture en serre froide (la serre permet d'assurer une production de 9 à 10 mois et une distribution sur 12 mois). Sert de bâtiment 4 saisons.
- Terrain mis à disposition par la ville (municipalité)
- Jardin sous la responsabilité d'un groupe de citoyens et citoyennes ou un organisme communautaire ou autres regroupements, sous forme de projet collectif ou coopératif.
- Projet rentable sur le plan monétaire par et pour des jardiniers et jardinières qui gagnent bien leur vie et/ou sur le plan social par une vocation...
- Volet bénévolat, c'est ce qui crée au mieux le tissu social.

À l'échelle de la ville : Du fleuve jusqu'au fleuve. Un ruban de jardins de 100 mètres de largeur encerclant et pénétrant la ville comme un parc linéaire nourricier porteur de vie et de nourriture. Un ruban d'économie sociale. Un intermède dans notre développement urbain nous permettant de réfléchir au devenir de nos villes. Vivre en ville...

Le ruban de jardins :

- Possibilités de cultures variées : légumes, petits fruits, vergers, noix, champignons, oeufs, aquaculture, culture aquaponique...
- Moteur de l'économie sociale
- Projet structurant qui interpelle tous les citoyens et citoyennes à travers leurs organismes et leurs institutions. Écoles, hôpitaux, entreprises, industries, organismes communautaires, cafétérias, restaurants, épiceries, dépanneurs.
- Grand chantier inclusif qui interpelle toute la population de la ville.
- Réorientation de notre développement urbain.
- Financement par les taxes sur le carbone.

Rôles et responsabilités des citoyens et citoyennes, et des organismes

- Promotion et recrutement (lettre d'engagement)
- Structurer, encadrer, développer, administrer leur jardin
- Propositions de projets de loi
- Alliance cuisine avec le milieu
- Organisation de la distribution au quotidien
- Rôle de gestion et de gouvernance

Rôles et responsabilités des jardiniers, jardinières et/ou autres producteurs, productrices alimentaires.

- Culture biologique
- Culture de façon professionnelle et responsable en association ou de façon contractuelle avec les administrateurs des jardins.
- Travail en collaboration avec les jardinières et jardiniers voisins.
- Collaboration bienveillante avec les bénévoles qui participent au travail du jardin, compost, cueillette et récoltes, livraisons, etc.
- Formation continue aux jardinières et jardiniers stagiaires.

Rôles et responsabilités de la Ville :

- Rédige et vote les règlements et développent les structures et les mécanismes pour mettre en place le ruban de jardins nourriciers.
- Développe les règles et l'encadrement nécessaire à la surveillance, le support, l'entraide aux projets individuels pour en assurer la réussite.
- Assure l'orientation du projet dans la convergence de ces objectifs de sécurité alimentaire, d'inclusion, de développement d'un tissu social harmonieux et inclusif.

Rôles et responsabilités des gouvernements du Québec...

- Rédige une loi cadre permettant et favorisant la mise en place du nouveau schéma d'aménagement.
- Prévoit et prend action auprès des institutions d'enseignement pour former les jardiniers et jardinières en agriculture urbaine et biologique (horticulture légumière et fruitière...).
- S'assure du financement des terrains à remettre en culture en utilisant les fonds perçus des taxes sur le carbone.
- Subventionne les installations et le départ des entreprises jardinières.
- Conséquence : permet au gouvernement canadien d'assurer un rôle de leader dans la réduction des gaz à effet de serre et ainsi de se diriger vers une réussite de l'accord de Paris.

En résumé :

Les terrains et les infrastructures sont financés par le collectif (la Ville) en utilisant l'argent des taxes sur le carbone (au fédéral et au provincial). Le grand collectif (la Ville) en demeure propriétaire. Ces terrains sont mis à disposition des projets structurants soutenus et gérés par les citoyens. Ces terrains sont préservés de la construction et strictement réservés à la zone nourricière. Loi cadre protégeant les zones nourricières urbaines... Ce que nous en dit l'organisme Vivre en ville...

Comment on fait ça?

Gains collectifs de l'agriculture urbaine

Les gains sociaux :

- Permettre aux jeunes générations une connexion essentielle à la terre par une alimentation de proximité accessible au quotidien. Clients et bénévoles.
- Nourriture biologique d'une fraîcheur inégalée
- Création d'un tissu social stimulant autour de la culture légumière et de l'alimentation : le jardin comme lieu de rassemblement, comme noyau humain d'appartenance et de participation
- Proximité de marche ou à bicyclette
- Jardinières et jardiniers professionnels appuyés d'un réseau de bénévolat
- Sécurité alimentaire
- Outil d'intégration dans le milieu urbain par le fait d'une offre alimentaire adapté au milieu humain immédiat (cafétéria pour école, hôpital, usine ou bureau)

Les gains économiques :

- Nourriture variée à prix abordable
- Tissu social facilitant l'intégration des plus démunis
- Outil de résilience vis-à-vis de l'impérialisme alimentaire
- Création d'emplois stimulants (jardiniers, jardinières et cuisiniers, cuisinières)
- Collaboration avec les commerces alimentaires à proximité

Les gains écologiques :

- À échelle humaine, à pied et à bicyclette, le projet incorpore une piste cyclable dans sa conception globale.
- Régénérer les sols mis en culture.
- Réduire la production de gaz à effet de serre en éliminant le transport, l'emballage, etc.
- Retourner les découpes et rejets des cuisines au compost du jardin.
- Créer de la beauté urbaine, jardins nourriciers, jardins fleuris.

Pour ce qui est de la méthode de **culture en bio-intensif**, la méthode fonctionne et est bien documentée par Eliot Coleman et Jean-Martin Fortier, entre autres. Les écoles d'agriculture ont maintenant des programmes sur le sujet.